

Aperçu des prestations

La présente annexe a pour but de donner un aperçu des différences principales entre votre produit actuel et celui proposé en libre passage.

Société Mutuel Assurances SA
Assurance d'une indemnité journalière en cas d'hospitalisation
(HPAMMO)

Votre couverture actuelle

Société Groupe Mutuel Assurances GMA SA
Assurance d'une indemnité journalière en cas d'hospitalisation
(BHGA01)

Nouvelle couverture proposée

Prestations assurées

Versement des prestations

Les prestations sont versées pendant 720 jours dans une période de 900 jours consécutifs.

Limitation des prestations

Les cures balnéaires, les séjours en EMS en cas de maladie chronique, les séjours en établissement psychiatrique, les soins à domicile, les naissances à domicile ainsi que les cures de convalescence et de désintoxication sont pris en charge à hauteur de 50%.

Versement des prestations

Les prestations sont versées au maximum pendant 90 jours par année.